

Assemblée générale du CNOSF

14 mai 2003

Intervention du Président Henri Sérandour

Notre assemblée générale est toujours un moment fort dans la vie du mouvement sportif français.

Il permet à la fois de faire le bilan des actions passées et de former des projets pour l'avenir.

Il est aussi un moment de rencontre et d'amitié.

Aussi, quand je lis ou que j'entends qu'il ne se passe rien au CNOSF, je suis étonné, à vrai dire un peu agacé....

J'ai l'impression que ces gens là n'ont pas assisté à notre assemblée générale d'aujourd'hui, pas plus qu'à nos assemblées générales d'hier, ni aux travaux des nombreux groupes de travail qui se réunissent ici dans la maison du sport français, dans les régions, dans les départements.

Sans doute, le CNOSF ne fait-il pas suffisamment savoir ce qu'il fait.

Cela laisse la porte ouverte à toutes les critiques, justifiées ou non.

- Mais comment répondre à des questions qui n'ont pas été posées ?
- Comment ne pas tomber dans l'information spectacle qui préoccupe beaucoup notre environnement médiatique ?

Il est vrai que je ne lance pas de petites phrases.

Il est vrai que je n'utilise pas de slogans qui tiennent lieu d'argumentaire et de politique.

Je cherche à tracer notre route, à nous donner des repères, des guides qui puissent nous aider dans ce monde en perpétuel changement.

Il ne faut pas perdre de vue que la troisième voie à la française implique un dialogue ouvert, responsable, transparent entre les partenaires.

- à la mesure de la surface politique et institutionnelle du mouvement sportif,
- et du grand nombre de décisions à prendre souvent dans l'urgence.

La mesure réelle de l'importance du mouvement sportif souffre de trop d'à peu près.

Le quantitatif n'est pas suffisant pour rendre compte de son impact, de ce qu'il permet, de ses limites, de ses interventions et de son rôle.

- Les fédérations n'auraient-elles un impact que sur leurs adhérents ? Bien sûr que non
- L'intégration est une des réussites exemplaires du sport français... même s'il reste beaucoup à faire.
- La vie fédérale et sportive est un des lieux privilégiés d'apprentissage de la citoyenneté et de la lutte contre les incivilités.
- Le mouvement sportif est devenu un acteur de l'aménagement durable du territoire. C'est un fait !

Les limites de notre action sont les moyens humains et financiers dont nous disposons !

On ne peut pas tout demander au mouvement sportif, sans avoir fait l'effort d'admettre tout ce qu'il apporte...

Au delà de ses contributions, le mouvement sportif a montré lors des Etats généraux ses capacités d'adaptation, d'innovation, sa grande fragilité, et sa fidélité à la troisième voie.

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui ont participé aux Etats généraux en apportant leur expérience, leurs idées et leur passion pour le sport.

Lors des Etats généraux :

- **le mouvement sportif a parlé,**
- **le mouvement sportif a dit ce à quoi il était attaché,**
- **ce à quoi il croit,**
- **il a fait part de ses attentes, de ses propositions.**

Certains d'entre vous craignaient que les Etats généraux ne soient qu'une opération de communication, sans lendemain.

Quand vous parlez de lendemain(s), vous évoquez des décisions que vous attendez depuis plus ou moins longtemps, et qui ont un impact sur la vie de la société sportive.

Vous évoquez en premier le budget qui donne un sens aux orientations les plus audacieuses qui ont été retenues.

Si le budget des sports n'est pas à la hauteur de nos attentes, il est évident que beaucoup de nos ambitions perdront de leur force. J'y reviendrai.

Il faut donner acte au Ministre des sports d'avoir pris rapidement les mesures permettant de répondre à beaucoup d'inquiétudes du sport français.

Des propositions consensuelles et utiles ont été faites en particulier sur :

- l'article 43
- les statuts des fédérations

Le projet de loi en préparation devrait répondre de manière tout à fait satisfaisante aux questions les plus fréquemment posées.

Beaucoup de mesures de gestion sont prises au quotidien. Elles sont pertinentes .

A partir de nos contributions aux Etats généraux, parmi les nombreuses questions qui traversent la société sportive comme la société civile,

j'ai choisi d'évoquer huit thèmes :

- **Un mouvement sportif uni et solidaire,**
- **La modernisation nécessaire du mouvement sportif,**
- **La décentralisation comme moyen de développement,**
- **Quelles aides de l'Etat pour le sport ?**
- **Le bénévolat des hommes et des femmes au service d'un projet humaniste,**
- **Les pratiques sportives et le haut niveau,**
- **Sport et santé,**
- **Un grand projet pour le sport français.**

1- Un mouvement sportif uni, solidaire

Notre action n'a de sens que dans un mouvement sportif uni, solidaire , fort de la mission de service public que l'Etat lui confie et des actions d'intérêt général qu'il mène.

Unité

- les fédérations, dans leur pluralité, incarnent l'unité,
- elles symbolisent le respect de toutes les formes de pratique.

Solidarité

- le mouvement sportif par son organisation maintient et développe la solidarité :
 - entre les hommes et les femmes pratiquants ou non,
 - entre les adhérents ou non,
 - entre les territoires,
 - entre les clubs,
 - entre toutes les formes de pratique.

La mission de service public

- le mouvement sportif assure un égal accès de tous aux pratiques,
- le mouvement sportif est animé d'un humanisme ouvert à tous

sans distinction de race, de religion ou de sexe.

Notre force a été et restera notre unité.

Chacun de ces éléments constitue un défi sur le long terme à partir des valeurs du mouvement sportif

2- Moderniser

On nous dit : **il faut moderniser le mouvement sportif,**

Dans la bouche de certains cela suggère le désir de nous séparer du passé, de nous voir disparaître, de nous engager dans des aventures qui ignorent nos valeurs et notre passé.

Sans vouloir nous attarder sur le passé, pourquoi vouloir balayer d'un trait de plume l'histoire du sport ? L'histoire des fédérations ?

L'histoire des hommes et des femmes qui les ont animés ?

Si la modernité c'est de remplacer le débat contradictoire et les rituels si importants de la vie associative par l'Internet ou par la conférence téléphonique, où est le progrès ?

Je ne conteste pas que les exigences de la démocratie se développent plus vite que les institutions...

Sans aucun doute, nous devons parfaire le fonctionnement du CNOSF, de nos fédérations pour les préparer à faire face aux exigences de l'avenir.

La démocratie c'est d'abord se préparer aux échéances... c'est faire face à nos responsabilités sociales, politiques et économiques.

Le mouvement sportif cherche à perfectionner les outils de sa démocratie, mais chacun d'entre vous sait que la démocratie dont je parle c'est beaucoup plus que la pratique des élections et le gouvernement d'une majorité...

- c'est un cadre moral.
- c'est une éthique.
- c'est une exigence de transparence, d'écoute et de disponibilité
- ce n'est pas un modèle unique imposé de l'extérieur
- c'est le refus de nous installer dans l'illusion d'un monde stable et étranger aux changements.

Le mouvement sportif est dans la société ...

ce n'est pas une zone de non droit, ni un laboratoire de la précarité sociale.

Le mouvement sportif reste une organisation à but non lucratif à finalité éducative et sociale. Pour nous, le spectacle sportif est d'abord au service de ces finalités , au service de l'humain.

Evidemment, la bonne gestion lui impose :

- une organisation de plus en plus adaptée et performante,
- les outils du monde actuel,
- la permanence de sa direction par la professionnalisation de ses principaux dirigeants et de ses organes institutionnels.

Moderniser c'est d'abord retrouver et partager ses vraies valeurs et le sens de l'engagement.

chacun d'entre nous a compris qu'on ne peut plus gérer nos organisations avec les outils du passé.

Pour autant nous ne voulons pas d'une modernisation ratée... d'une modernisation des apparences.

Le bon sens, le pragmatisme et la simplicité doivent permettre de redonner à l'homme la place qui lui revient pour concilier souplesse, rigueur et modernité.

3- Décentraliser

Il ne s'agit pas ici d'opposer décentralisation à centralisation pour engager le débat.

Décentraliser se conjugue avec moderniser, avec démocratiser.

Chacun sait que dans l'absolu la décentralisation politique n'est pas une garantie de démocratie.

Beaucoup d'entre vous pensent tout bas : "cela fait longtemps que le mouvement sportif s'est décentralisé".

Certains pensent déconcentration ...

Les plus experts ironisent en disant que le mouvement sportif est " **déconcentré** ".

En fait nous nous sommes adaptés à un Etat qui a déconcentré ses services tout en décentralisant son fonctionnement.

Evoluer et s'adapter était pour le mouvement sportif une question vitale. Il l'a fait.

- **Décentralisé, déconcentré ou déconcentré : le sport ne change pas de nature.**
- Les clubs jouent un rôle important au sein de la cité au travers des OMS.
- Les CROS, les CDOS, ligues ou les comités départementaux sont les interlocuteurs responsables des collectivités territoriales.
- Le CNOSF et ses fédérations adhérentes sont les partenaires privilégiés du Ministère des sports.

Les inquiétudes en fait portent :

- sur les risques d'éclatement des politiques fédérales,
- sur l'émiettement des moyens qui pourraient en découler.

-

L'expérience montre que quand une fédération décline et décline bien sa politique...

les régions, les départements, les villes sont intéressés et s'engagent auprès de la dite fédération.

N'oublions pas qu'au départ de tout, il y a les clubs, véritables poumons du sport français.

la décentralisation est un mode opératoire qui doit nous permettre :

- de nous redéployer,
- d'avoir un nouvel horizon.
- De trouver de nouvelles raisons d'être tout en préservant la cohérence nationale

C'est sans doute l'évolution des modes de gestion des installations sportives qui est la marque la plus visible de beaucoup de nos difficultés...

Ne sommes-nous pas à un moment clé des relations mouvement sportif / collectivités ?

Les fédérations ne pourraient-elles pas revoir leurs positions vis à vis des collectivités publiques et vice et versa ?

Par exemple,

Pourquoi les fédérations, les clubs ne deviendraient-ils pas co-gestionnaires d'installations sportives ?

Certains ont franchi le pas...

A tout le moins, il faut en parler et y travailler.

Pour réussir, la décentralisation devra respecter l'unité du mouvement sportif.

Dans le même temps, les fédérations devront sans doute, au travers d'outils tels que les conventions d'objectifs entre les fédérations et leurs ligues ou leurs comités départementaux, créer les conditions de l'unité et de la solidarité mais aussi de leur développement qualitatif et quantitatif.

Tout cela demandera du temps, l'invention de nouvelles règles du jeu institutionnelles, beaucoup d'imagination, le renoncement à tous les dogmes qui polluent notre vie quotidienne.

Parmi les règles du jeu indispensables, il ne pourra être fait l'économie de considérer l'impact du mouvement sportif sur les pratiques des sports de pleine nature et de rues.

Les fédérations sportives doivent être présentes dans les CDESI , pouvoir y jouer leur rôle en toute responsabilité et construire l'avenir de ces pratiques qui se développent.

4- Quelles aides de l'Etat ?

J'ai évoqué tout à l'heure le budget des Sports.

Il n'est pas à la hauteur des enjeux, en particulier sociaux auxquels le sport apporte son concours.

Je ne méconnais pas le contexte économique et budgétaire.

Mais, je me dois de dire que le ministère des sports n'est pas reconnu à sa juste valeur ...

- Il n'est pas seulement le ministère des grands événements ...et du sport de haut niveau.
- C'est le ministère des loisirs des Français.
- Il est le ministère de toutes les formes de pratique... de la santé des Français... du moral de la nation.
- Il est un ministère de la générosité, de la solidarité.
- Il est un ministère du rayonnement de la France.

Certes, le budget du ministère des sports n'est qu'une partie du financement du sport mais son niveau est le symbole d'une forme de régulation par l'Etat du système de financement du sport.

Je vous en rappelle les grandes lignes économiques :

- les familles 50%
- l'Etat : 11% dont 2,8% ministère des sports
- le privé 8%
- les collectivités locales 31%

Le sport en France représente 1,7% du Produit intérieur brut (à peu près le même poids économique que la sidérurgie).

Le financement public du sport évolue, comme vous le savez, Notre Ministre l'a annoncé, le FNDS sera géré par un établissement public, tout en continuant à permettre une cogestion.

Nous rappelons notre attachement à la gestion paritaire du FNDS pour la part nationale comme pour la part régionale.

Le travail réalisé dans les régions et les départements a permis une véritable décentralisation de la décision de répartition de la part régionale, **une véritable prise en compte des attentes des citoyens du sport.**

Il serait dommage que les logiques administratives et financières, aussi justifiées soient-elles, suppriment ce moment de démocratie bien réel.

Les aides financières sont indispensables pour que les instances sportives assurent l'ensemble des missions qui leurs sont confiées...

Les aides en personnels sont au cœur de nos préoccupations.

Il y a urgence à répondre à plusieurs questions :

- **Comment préserver cette force qui a tant apporté au sport français, qui est enviée par beaucoup de pays du monde ?**

Il faut que l'Etat, d'une part, aide les fédérations à mettre en place des équipes techniques, et d'autre part maintiennent **au moins** une ossature de cadres techniques d'Etat, représentant actuellement autour de 1640 emplois.

L'urgence s'impose sur les politiques de renouvellement, 80 cadres techniques d'Etat partent en retraite chaque année !

L'urgence impose aussi de proposer les formations et les concours permettant de recruter les cadres techniques de demain.

Ces cadres techniques devront être capables d'apporter leur compétence au service du rayonnement de la France dans le monde, et d'assister les institutions sportives dans leur développement.

Comment mettre en place une grande politique d'encadrement dans le sport français ?

Les emplois jeunes avaient fait naître des espoirs...

Ils ont eu un impact très important sur l'activité des différentes instances fédérales en priorité au niveau des clubs, mais aussi dans beaucoup d'institutions fédérales...

Quel devenir pour les emplois jeunes dans le sport ?

Une solution pérenne s'impose.

La complexité de ce problème en fait un espace de discussion qui pourrait être ouvert avec le gouvernement.

5- Le bénévolat des hommes et des femmes au service d'un projet humaniste.

Notre vraie force c'est notre rassemblement sur un socle de valeurs humanistes qui nous sert d'appui pour inventer le sport d'aujourd'hui et de demain.

A ce moment, il n'est pas inutile de rappeler que nous sommes un rassemblement de citoyens.

Au-delà de nos préférences partisans, de nos sensibilités politiques,

nous vivons , nous faisons vivre un idéal sportif, fort des acquis de l'olympisme

nous construisons pierre par pierre un projet de vie au service des autres.

Les gens responsables savent que " sans bénévole ", il n'y aurait pas de sport en France " .

Je sais aussi que le bénévolat se heurte souvent à la méfiance des pouvoirs publics et des médias.

Pour quelques uns, " être bénévole serait un brevet d'incompétence " .

De même, au sein d'associations qui composent le mouvement sportif, il est par trop caricatural et dangereux de mettre en exergue des conflits entre les élus fédéraux bénévoles, les salariés permanents, les personnels placés auprès des fédérations par l'Etat pour justifier de nouvelles approches de l'organisation.

Les associations qui ont pris le parti de l'action ne sont pas en général paralysées par ce type de conflit !

Certes, la place des différents acteurs dans le pouvoir de décision et leur implication dans l'action est une vraie question.

- Chacun doit trouver sa place.
- Chacun a un rôle à jouer.

Qui peut se permettre de considérer comme négligeable l'apport de millions de bénévoles qui font vivre le projet sportif de la nation ?

Des efforts ont été faits pour valoriser les bénévoles, mais il reste beaucoup à faire, pour ne pas dire tout...

Le bénévolat, c'est d'abord un engagement désintéressé, avec une part d'adhésion à des principes et à des valeurs.

Sur ce point, beaucoup de bénévoles ne demandent rien d'autre que le respect, la reconnaissance du travail accompli ...

Etre bénévole, c'est un travail qui exige un sacré professionnalisme!!

Il faut faire avec toutes les formes d'engagement, avec tous les parcours personnels.

Certains veulent porter des projets de sociétés, d'autres simplement donner un coup de main.

En tout cas, tous manifestent un grand sens des responsabilités, un grand esprit sportif.

Personne ne sait très bien de quoi sera fait l'avenir. Ce que l'on sait c'est que l'avenir a besoin des bénévoles pour continuer le débat démocratique et surtout pour agir au quotidien .

6- Les pratiques sportives et le haut niveau

L'impact des résultats des équipes de France sur l'évolution des pratiques sportives est connu de tous

le sport de masse et le sport d'élite ne s'opposent pas , ils sont indissociables ...

Dans tous les domaines de l'activité humaine, l'excellence ne naît pas du néant.

Les champions d'hier, d'aujourd'hui et de demain font leurs premiers apprentissages à l'école, au collège, au lycée, à l'université, avec le sport scolaire ou universitaire, dans un club d'une fédération affinitaire ou délégataire.

A l'évidence, la mission d'intérêt général des clubs et des fédérations est irremplaçable.

Je veux vous alerter sur les changements considérables qui se produisent dans le sport mondial sous l'égide du Comité international olympique avec un pilotage des fédérations internationales.

- Du fait de la mondialisation du sport,
- En raison des changements géopolitiques intervenus à la surface de la planète dans les quinze dernières années.

Le CIO réduit le nombre de participants aux Jeux et impose des quotas de participations à l'ensemble des disciplines olympiques.

Les FI complexifient leurs systèmes de qualification, ce qui a pour effet :

- de multiplier les compétitions de référence,
- d'augmenter la charge de travail des sportifs et la charge financière pour les fédérations et pour l'Etat !!
- de créer le besoin d'un nouveau regard sur la vie du sportif de haut niveau : c'est maintenant aux exigences d'un travail sportif auxquelles nous devons faire face.
- **Le sportif de haut niveau a une valeur d'exemple pour la société ...**
 - Une carrière réussie c'est une reconversion réussie
 - La carrière est de plus en plus longue
 - Nous avons avec l'Etat une responsabilité particulière vis à vis des sportifs et des sportives de haut niveau
 - Le sportif ou la sportive sera bien dans sa tête donc performant s'il peut avoir une visibilité sur son avenir, pas d'assistantat, mais un dialogue responsable, en terme de formation et d'emploi

Dans ce contexte extrêmement concurrentiel l'Equipe de France Olympique va chercher à garder son rang, tout en sachant que la retraite sportive d'une quinzaine de nos médaillés de Sydney pourrait ne pas nous permettre de conserver le même nombre de médailles à Athènes

7- Sport et santé :

Quoi qu'on puisse en dire le sport, lorsqu'il est pratiqué dans de bonnes conditions de suivi technique et médical, c'est vraiment la santé. La réflexion menée par le CNOSF a permis de développer et de retenir trois domaines d'actions :

- Education, formation et information.
- Prévention et lutte contre le dopage.
- Suivi médical des sportifs.

Il s'agit d'abord d'obtenir que notre responsabilité légale en la matière de santé des sportifs licenciés soit définie avec précision.

Il s'agit ensuite de répondre de manière pragmatique aux attentes de la population sportive.

Il s'agit de veiller au maintien d'un équilibre indispensable entre la recherche de la performance, à quelque niveau que ce soit et la recherche de l'épanouissement physique et psychique de tous les sportifs.

8- Un grand projet pour le Sport français

Comme vous le sentez, le sport français a besoin de reprendre son souffle ...

1992, 1996, 2000 ont montré ses forces mais aussi ses faiblesses.

Tous les acteurs responsables savent qu'il faut se donner de nouveaux défis sinon nous risquons de graves échecs en 2008 et 2012.

Un grand projet peut donner une chance à nos champions ...

Un grand projet est une chance pour le sport français.

Un grand projet peut nous donner la force d'engager les évolutions nécessaires pour maintenir notre rang au plan mondial et nos capacités d'action au service de nos concitoyens.

La candidature de Paris à l'organisation des jeux de 2012 est la question qui est au cœur de cette ambition.

Au moment des vœux, j'avais rêvé que PARIS était candidat à l'organisation des jeux de la 30ème olympiade.

Faisons tous en sorte que l'on passe du rêve à la réalité

Nous sommes aux côtés du maire de PARIS dans cette démarche porteuse d'avenir. Mais rien n'est encore officiel. Il faut laisser le temps à Bertrand Delanoë de peaufiner son dossier dans la sérénité. Contrairement aux rumeurs, à l'article paru ce matin dans un quotidien national, la candidature française pour 2012 n'est pas encore déclarée.

Pour conclure :

Le Comité Olympique et sportif Français est plus que jamais décidé à agir dans l'intérêt de tous ceux qui lui donnent force et vigueur ... avec le parti de l'action et du progrès.

Nous avons choisi la voie du dialogue pour conduire notre politique.

Elle demande beaucoup d'énergie, de disponibilité et souvent d'abnégation.

Si elle est poursuivie avec le souci du respect de l'autre, avec persévérance, et avec l'ambition du progrès, c'est la voie la plus sûre....

C'est la voie qui conduit aux petites victoires de tous les jours, qui, avec le temps, font les grands succès.

Nous voulons avec force nous inscrire dans le progrès en nous dégageant de tous les dérapages, de tous les extrêmes.

Nous voulons anticiper et apporter à la société, à notre pays, à nos concitoyens notre contribution à la marche du temps, non pas comme exécutant, ni prestataire de service, mais comme partenaires et acteurs responsables.

Je vous remercie.

Henri Sérandour